

Fairness For Students

Student recommendations for the 2018 Ontario budget

cfsfcée Canadian Federation of Students-Ontario





350,000 undergraduate, graduate, and college students united.

The Canadian Federation of Students-Ontario is the oldest and largest student organization in the province, representing over 350,000 college, undergraduate and graduate students from Thunder Bay to Windsor.

Canadian Federation of Students-Ontario
225 Richmond Street West, Suite 302, Toronto ON M5V 1W2
Phone: 416.925.3825 | Fax: 416.925.6774
cfsontario.ca | federation@cfsontario.ca

Ce document est disponible en français.

Contents

Introduction	2
Summary of Recommendations	3
Tuition Fees	4
Rethinking Quality of Education.....	6
Post-Residency Fees.....	8
French Language Institutions	9
Mental Health Services.....	11
Sources	14

Introduction

Ontario is at a turning point. Across the province, people are beginning to realize the vital importance of ensuring universal access to post-secondary education.

In an economy where over 75 per cent of new jobs require some form of college or university education, Ontarians recognize that it is no longer acceptable for our institutions to lie beyond the reach of any aspiring student.

With the introduction of the Ontario Student Grant (OSG), the government has taken a critical step in addressing the financial barriers that limit access from our most marginalized communities. In what has been described as “the largest reform of student assistance in the province’s history”, we have seen a significant effort from elected officials to open the door to students from all socio-economic backgrounds.

While the Canadian Federation of Students is pleased to see the formation of the OSG, government must not lose sight of the bigger picture. For the eighth straight year, Ontario has ranked the lowest in per-student funding among all Canadian provinces, and this amount of funding continues to diminish on a per-student basis.

Declining levels of institutional funding threaten to erode the quality of education in our province. To make up for the shortfall in public funding, institutions are encouraged to raise tuition fees through an outdated funding formula, download-

ing the costs onto students and their families, even as average class sizes swell, and full-time faculty are replaced with poorly paid, precarious, part-time instructors.

Ontario is uniquely positioned on the global stage to take advantage of broad political and economic shifts, which are making this province one of the most desirable places to live in the world. We must now continue to make bold, strategic investments in our colleges and universities to shape a system of high quality education that supports students and surpasses expectations for the future. At the same time, we cannot lose sight of the importance of investing in other public services, such as transit, child care and health care, that together create the conditions for students to be successful.

This year government will have the opportunity to bring forward a platform of ideas that speak to the people. Funding for post-secondary education will be an election issue that has the potential to polarize parties in their support for youth and the working class.

Students are mobilizing around the call for increased public funding for the improvement of public services. Political parties of all stripes have a chance in this election to be the party that pledges to make government and public services work for the youth of Ontario. With this proud vision of our province in mind, students are bringing forward the following set of recommendations to decision-makers at Queen’s Park.



Summary of Recommendations



Tuition Fees

Cost: Up to an additional 4 billion dollars annually.

- Increase per-student funding levels to match the national average.



Rethinking Quality of Education

Cost: 400 million dollars to support colleges and universities across Ontario in full-time faculty renewal.

- Ensure students have access to a high quality post-secondary education system by increasing full-time permanent positions and fairness for contract workers.



Post-Residency Fees

Cost: 305 million dollars per year for a 50 per cent reduction in tuition for all students in the post-residency phase of their graduate degree.

- The incorporation of a post-residency fee policy for all institutions in Ontario.



French Language Institutions

Cost: 50 million dollars.

- Consult Francophone and bilingual students in discussions regarding programs and services that will be offered at the new Toronto French Language University.
- Ensure that any funding dedicated to the new French Language University be new government funding.
- Create a French Education Fund with new funding specifically earmarked for francophone and bilingual



Mental Health Services

Cost: 40 million dollars.

- Work with the Mental Health Commission of Canada to create and distribute a standardized and mandatory Mental Health First Aid workshop for all front-line workers at colleges and universities every two years.

Cost: 150 million dollars over 4 years.

- Introduce more funding for colleges and universities to support the maintenance, expansion and creation of diverse forms of mental health services on campus.

Tuition Fees

Investing in Ontario's future

2017 was an exciting year for colleges and universities in Ontario with the introduction of the Ontario Student Grant (OSG) through changes to the Ontario Student Assistance Program (OSAP). The OSG, offered for the first time in September 2017, was created by redirecting 100% of the funds from all previously existing OSAP grants into one upfront package.

Although the government did not invest any new money to create the OSG, it has made it simpler for students to access financial aid and has broadened the terms of who is eligible for support. It has since benefitted 210,000 students, which is almost one third of all post-secondary students.

However, despite the positive impact of the OSG, the grant does not go far enough. Most students in Ontario still pay out of pocket to cover the cost of their enrolment. Students from families with incomes over \$50,000, part-time students, international students and students in most professional programs all continue to pay tuition fees. For a truly accessible post-secondary system, we must strive to eliminate financial barriers for all students.

Investments in public education benefit all Ontarians. Research consistently shows that individuals who graduate from college or university benefit in the labour market, make more money, have reduced risk of unemployment, and deliver a net

gain on investment from a public perspective.¹ In Canada, the total return or "net present value", both private and public, for an adult with post-secondary education is \$189,200. Investing in an educated workforce benefits not only the current economy but also future generations by contributing to a more innovative, competitive, and productive workforce.²

A balanced approach: per-student funding

Since 2008-2009, Ontario has ranked the lowest of all provinces in per-student funding. As a result of this legacy of underfunding, our "public institutions" are no longer publicly funded but publicly assisted, with the majority of their revenue coming from tuition fees and private sources.³ In 2014-2015, Ontario's per-student funding amounted to \$8,037. This is a striking 35 per cent lower than the average for the rest of Canada, which was \$12,346 in the same year. In fact, between 2000 and 2015, while operating grants for institutions increased by 43% in the rest of Canada, Ontario's per-student operating grant increased by only 17%.⁴

For years, successive provincial governments have sought to make up for low-levels of per-student funding by increasing tuition fees. This decade-long trend has downloaded the costs of running institutions onto students and their families, creating record levels of student debt. The current tuition fee framework will expire in 2019. Until

then, institutions are likely to continue increasing the cost of tuition by the maximum amount annually – 3% for undergraduate programs and 5% for graduate and professional programs – to balance their budgets.

While financial aid schemes such as the OSG help to ensure that students with the greatest need have access to post-secondary education, these measures do not offer a sustainable solution in ensuring that education remains affordable. What institutions really need is an increase in per-student funding to levels that are comparable with the rest of the country, so that Ontario's colleges and universities are adequately supported with public dollars to provide high-quality services, without raising tuition fees to pick up the slack.

Raising the bar

As colleges and universities struggle to do more with less, Ontario is being left behind other provinces by failing to invest in the future of our institutions. This is why students are calling for an increase in per-student funding levels comparable to the national average. This new money can be used to eliminate all tuition fees and support institutions by providing stable long-term funding.

Recommendation:

Increase per-student funding levels to match the national average.

Cost: Up to an additional 4 billion dollars annually.



Rethinking Quality of Education

An essential service

Ontario's colleges and universities provide an essential service in our province, creating spaces for learning, innovation and personal development. These institutions support cutting-edge research, which fuels our economy, and encourage the critical debate of ideas that bolsters our democracy. As major employers in our communities, colleges and universities are also economic hubs that bring people together and create jobs. Today, the majority of new jobs require some form of post-secondary education. Now, more than ever, we need to support all students in accessing higher education to ensure our province's success in an increasingly competitive global economy.

Defining quality of education

In response to pressure from students, parents, communities, employers and government, post-secondary institutions are constantly working on measuring and seeking to improve quality of education. Changes intended to strengthen quality, such as increasing flexibility for learners, quality assurance regimes like the Key Performance Indicator (KPI) program run by the provincial government, and student satisfaction surveys have fallen short over the years. Analysis on programs that measure KPI show that the impact on college and university behavior is minimal at best and many results are becoming increasingly stratified.⁵ All of the aforementioned measures fail to provide a clear picture of the quality of education students receive.

A more reflective way of assessing quality of education is to look at student to faculty ratios and the ratio of contract to full-time faculty.

In Ontario, full-time faculty hiring has not kept pace with the increasing number of students enrolling in our institutions. For example, in the last decade, at the university level full-time student enrolment has increased by 22 per cent while over the same period full-time faculty hiring in universities has increased by only four per cent.⁶ At the college level student enrolment has nearly doubled since the early 1990's. During that time full-time faculty has dropped, leaving roughly 1,000 fewer full-time faculty to teach 100,000 more students.⁷

Student to Faculty Ratio

Faculty play an essential role in post-secondary education. With student to faculty ratios in 2015 at the college level being 30 students to every two full-time faculty members and at the university level 31 students to every one faculty member, high student to faculty ratios have led to less engagement and networking opportunities, fewer forms of mentorship and minimal student-faculty research project collaborations.

Full-Time and Contract Hiring

As student enrolment has increased, there has been a disturbing shift towards an over-reliance of contract faculty. Contract faculty, both at the college and university level, are hired on short-

term contracts or per course, not knowing if their contract will be renewed the following term. At the college level, it is estimated that the ratio of full-time to part-time faculty is approximately one to three.⁸ At the university level, there is a lack of comprehensive research on full-time and contract instructors employed by Canadian universities.

The Ontario Confederation of University Faculty Associations has estimated that the number of courses taught by contract faculty at the university level has doubled.⁹ According to a Canadian Broadcast Corporation report, it is also estimated that more than half of all undergraduates in Canada are taught by contract faculty.¹⁰ The increased reliance on contract faculty has become entrenched in our institutions and poses a significant barrier to faculty performance and job security.

Declining Quality of Education

The increase in student to faculty ratios and contract hiring have led to a very worrisome shift in academia. In the past six months, we have witnessed a major strike at Ontario's colleges as well as picketing at the University of Toronto, bringing attention to the new norm of precarious work in academia.

In October 2017 over 12,000 Ontario college faculty went on strike, impacting around 330,000 students. Chronic underfunding has led to multiple barriers for both students and faculty within college classrooms, with little accountability or support from government or institution administrations. Part-time and contract faculty often hold

multiple teaching positions at other institutions, making it difficult to support students outside of classroom hours. When you have a system where roughly three out of four faculty are working on contract every four months, course curriculum is negatively impacted because faculty are unable to plan for the upcoming months due to a lack of job security.

Recent back-to-work legislation that forced an end to the college strike undermined faculty's efforts to improve their working conditions. This regressive action by government presents an obstacle to sector stakeholders who are working to improve student's learning conditions.

In November 2017, 91 per cent of contract academic workers at the University of Toronto mandated their union in favor of strike action. These workers commute from campus to campus throughout the GTA, earn far less than their permanent counterparts and have little to no job security. Similar to the college strike, these workers outlined the need for a pathway to permanent employment.

Investing in the Future

Faculty that are fairly compensated with relative job stability are in a better position to provide high-quality instruction to their students.

It is time that the provincial government take leadership and create appropriate working conditions for all workers in Ontario. Ontario's college

and university faculty have long asked for better working conditions, full-time job status and fair wages. The future of post-secondary education in the province relies on increasing the quality of education that is delivered. Faculty working conditions are students learning conditions and it is time that every student in Ontario access high-quality post-secondary education.

Recommendation:

Ensure students have access to a high quality post-secondary education system by increasing full-time permanent positions and fairness for contract workers.

Cost: 400 million dollars to support colleges and universities across Ontario in full-time faculty renewal.



Post-Residency Fees

Background

Post-residency fees refer to a reduction in tuition fees paid by graduate students once they have concluded their course work and are undertaking the independent research and thesis-writing stages of their degree. Today, post-residency fees are known by several names that change between institutions. Terms such as “post- program,” “pro-rate,” “continuing,” “maintenance of status,” “additional session,” “re-registration” and “discounted” fees often refer to post-residency fees.

Post-residency fees were originally put in place to recognize the fact that graduate students in the final research component of their degrees use less campus resources, require less direct teacher time, and make significant contributions to the institution. As a result, reduced “post-residency” fees were introduced for students at this stage of their studies.

During the early 1990s, post-residency fees were phased out in Ontario universities leaving institutions with the discretion of applying post-residency fees as they saw fit. Today, some universities in Ontario have some form of post-residency fees in place, but these policies vary drastically across the province and can be changed at the institution's discretion.

Why Post-Residency Fees?

Graduate students who finish the course work component of their degrees and are working on

their research component make significant labour and research contributions to institutions through presentations, authoring and producing original research. The implementation of a standardized form of post-residency fees across the province would help graduate students afford the high cost of completing graduate school. Institutions that offer post-residency fees recognize the contributions graduate students make to their institutions and understand that these students are utilizing fewer university resources.

Consequences of Higher Fees

For many students who manage to enroll in a graduate program in Ontario, financial pressure can have a negative impact on their ability to focus on their work. Financial barriers remain the leading reason why graduate students do not continue their studies.

With limited funding opportunities provincially and highly competitive funding programs federally, that focus more on privatized research than curiosity-based research, graduate students now face heavier financial burdens than ever before. Though graduate students may be offered funding packages to work as Research Assistants (RAs), Teaching Assistants (TAs) or lab assistants during their studies, workloads often go beyond what they are compensated for. Furthermore, many of these positions cannot remotely cover the cost of tuition and living expenses, leaving many graduate students living below the poverty line.

Conclusion

To address this financial gap, students are recommending the provincial government create a policy that will re-introduce and mandate post-residency fees across the province.

Recommendation:

The incorporation of a post-residency fee policy for all institutions in Ontario.

Cost: 305 million dollars per year for a 50 per cent reduction in tuition for all students in the post-residency phase of their graduate degree.



French Language Institutions

The current state of French language post-secondary education in Ontario

Ontario is home to the largest francophone population in Canada outside of Québec, with over 550,000 Francophones calling this province home.¹² Despite being the province with the second highest amount of French-speakers in the country, of the 46 post-secondary institutions in Ontario, only two colleges are francophone and four universities are bilingual.¹³ Due to this lack of options, Francophone students are often forced to move further away from their home communities in order to access programs in their language, taking on the cost of rent and other living expenses in addition to their tuition fees.

Francophone students must also contend with a lower quality of post-secondary education than that of Anglophone students. On bilingual campuses, many courses for Francophone students use English textbooks and resources and co-op opportunities are not always offered in French. Furthermore, courses taught in French are offered at a lesser rate than English courses, forcing francophone students to choose between taking mandatory courses in English or extending their degrees by an extra semester or even an extra year in order to complete all of their schooling in their language.

Toronto French Language University - a good first step

In August 2017, the provincial government announced plans to open the province's first French Language University in southwestern Ontario. The university is projected to open in Toronto in 2020. This announcement was made following the publication of the 2017 Adam Report, which outlined the findings of the French-Language University Planning Board. The francophone community has been advocating for a French Language post-secondary institution for decades, and this announcement was met with much enthusiasm.

Students were cautiously optimistic at the time of this announcement and continue to be as we await further details regarding the funding of this new institution. Students believe that it is imperative for the new French Language University to exist solely off of new dedicated government funds, rather than pulling available funds from francophone and bilingual universities and colleges that currently exist. While the announcement of a French Language University is a long-awaited victory within the Francophone community, students continue to advocate for the government to increase the number of available French language institutions across Ontario.

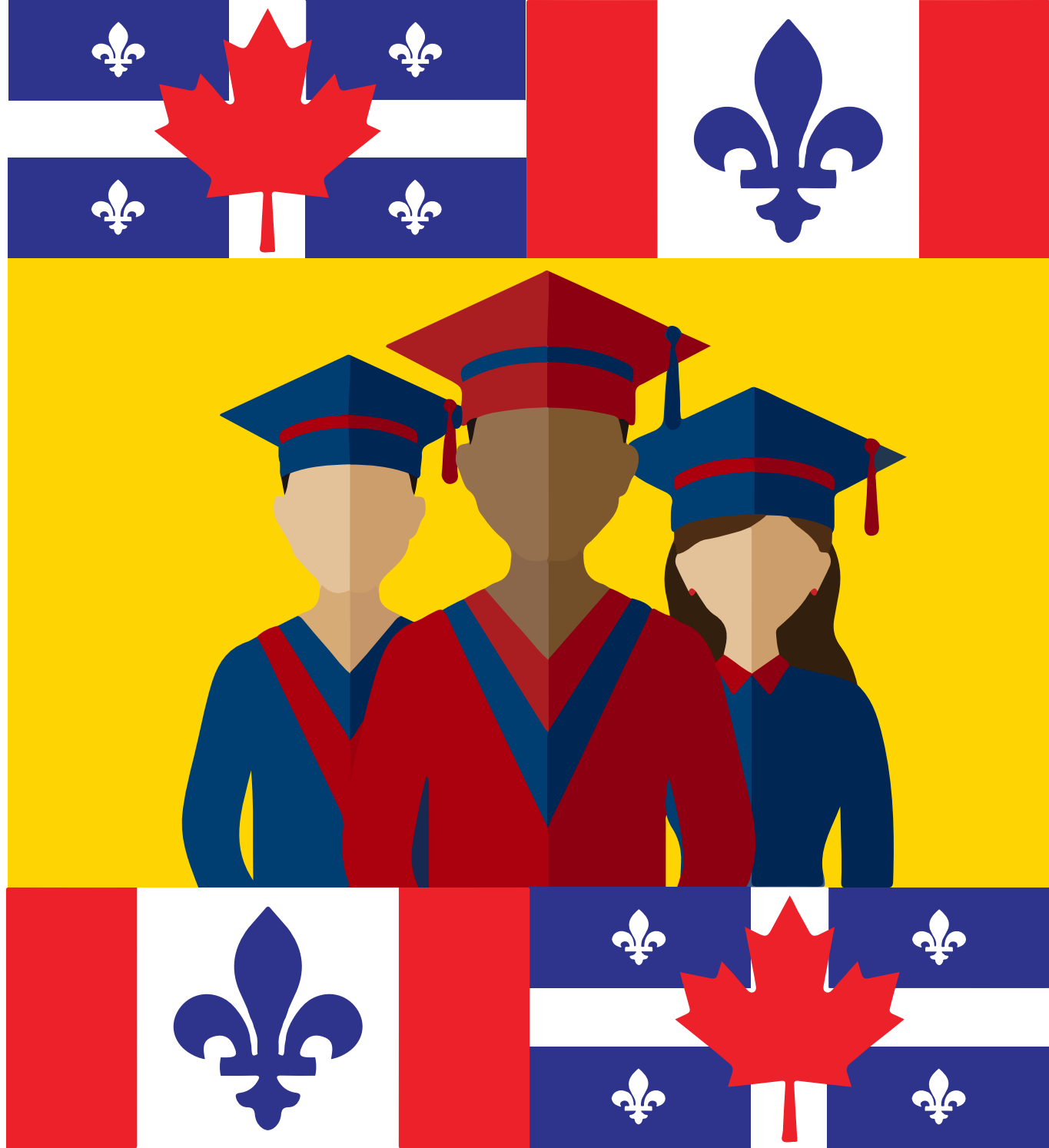
Recommendations:

1. As planning for the Toronto French Language University gets underway, students will be eagerly awaiting opportunities for consultation on the programs and services offered at this institution. Francophone and bilingual students are experts in their experiences accessing French language education in the province and are best poised to comment on which programs and services are currently lacking in French. It is crucial that their voices be central in this discussion.
2. It is also imperative that any funding dedicated to the new French Language University be new government funding, rather than adding yet another school to fight for scraps from the same pot of money as Ontario's other 46 publicly-assisted colleges and universities. Students are adamant that funding for the new French Language University should

not impact available funds for current francophone and bilingual institutions, so as not to impact the number of options for Francophone and bilingual students to choose from when considering where to study in French in Ontario.

3. Students are also demanding the creation of a French Education Fund, which would have new funding specifically earmarked for francophone and bilingual education in order to increase the number of French-speaking faculty and administration and improve course textbooks and resources, especially in courses where resources are only offered in English.

Approximate cost: 50 million dollars.



Mental Health Services

Background

In recent years, there has been an increase in awareness around mental health on campuses, in government as well as throughout mainstream media. As society has become more accepting of mental health and its intricacies, there has been an uptake in the number of students seeking the support of mental health services. Despite efforts made by institutions to provide resources to students that meet their distinct needs, many of the support services that are offered have proven to be unreliable.

Quite often the stress of balancing academia, work, family life and the rising cost of post-secondary education serves as a catalyst to the decline of a person's mental wellbeing. A survey of 25,000 college and university students conducted by the Ontario University and College Health Association (OUCHA) reported a thirteen per cent increase in the number of students experiencing anxiety and a sixteen per cent increase in the number of students experiencing depression between 2013 and 2016.

On May 3, 2017, the Ministry of Advanced Education and Skills (MAESD) announced an additional investment of \$6 million per year for three years to fund initiatives such as mental health hubs, peer-support programs and counseling. Though this funding is a step in the right direction, given the prevalence of mental health concerns amongst students, the amount of funding does not go far enough. In 2016, the survey conducted by OUCHA also revealed that 65% of students

reported experiencing overwhelming anxiety in the previous year. With more than half of the students across the province trying to cope with their mental health, wait-times to access support services continue to increase. In addition to longer wait-times, students are also limited in terms of when and how often they are allowed to access resources during their academic term.

Mental health resources are not only underfunded and under-staffed, but tend to be non-reflective of students' needs and identities. When addressing a students' mental health, it is important that all front-line workers are equipped with the skills and knowledge needed to help students' mental well-being and direct them to the appropriate available services and resources.

All front-line workers, regardless of the department they work in, should be trained to know how to identify a student in need and direct them to the appropriate services. By providing greater funding for mental health services, more diverse and accessible services can be created, as front-line workers are given the tools needed to better support students.

Funding to support these services must not come from students or at the expense of any existing public services. To develop these programs, institutions and government should seek to collaborate with organizations such as the Mental Health Commission of Canada, and work with stakeholders to develop policies and programming that improve and expand existing services.



Recommendations:

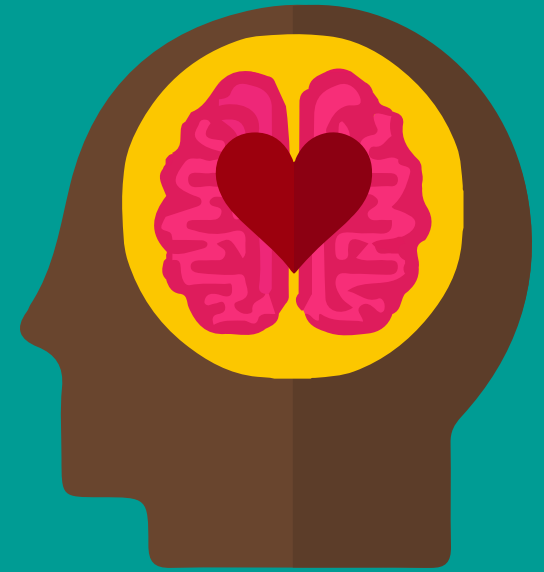
1. Work with the Mental Health Commission of Canada to create and distribute a standardized and mandatory Mental Health First Aid workshop for all front-line workers at colleges and universities every two years. The training could be delivered in phases to various types of campus workers and decision makers, as suggested:

- Phase 1: Front-line staff (faculty and administrative staff that deal with students regularly, counselors and support service staff, residence staff and volunteers)
- Phase 2: Educators (professors, contract faculty, teaching assistants, research assistants)

Cost: 40 million dollars.

2. Introduce more funding for colleges and universities to support the maintenance, expansion and creation of diverse forms of mental health services on campus. When creating new forms of services, institutions must be encouraged to work with both students and the religious and cultural communities that students are members of to ensure these services are reflective of their needs.

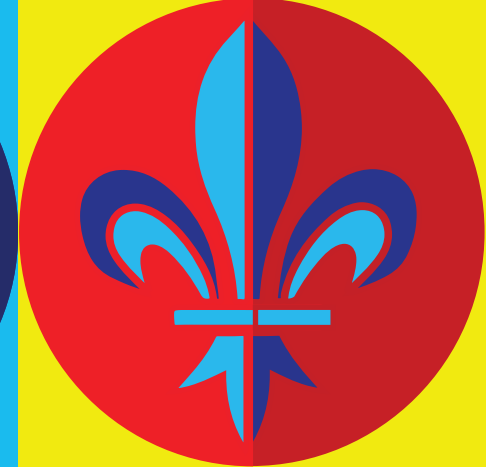
Cost: 150 million dollars over four years.



Sources

1. Schleicher, Andreas. "Education at a Glance 2011." *Country Note - Canada*, OECD, 13 Sept. 2011, www.oecd.org/canada/48687311.pdf.
2. "Return on Investment in Tertiary Education." *Canada benchmarked against 15 countries*, The Conference Board of Canada, Mar. 2013, [www.conference-board.ca/\(X\(1\)S\(shpyrduifs2ltghgokfgjyjk\)\)/hcp/Details/education/tertiary.aspx?AspxAutoDetectCookieSupport=1](http://www.conference-board.ca/(X(1)S(shpyrduifs2ltghgokfgjyjk))/hcp/Details/education/tertiary.aspx?AspxAutoDetectCookieSupport=1).http://www.fao-on.org/en/Blog/Publications/Post_Secondary
3. "The Funding of Postsecondary Education in Ontario." *FAO Commentary*, Financial Accountability Office of Ontario, 8 Sept. 2016, www.fao-on.org/en/Blog/Publications/Post_Secondary.
4. "Preserving the quality of university education in Ontario." *OCUFA's 2017 pre-Budget submission*, The Ontario Confederation of University Faculty Associations, Jan. 2017, ocufa.on.ca/assets/2017-OCUFA-Pre-Budget-Submission.pdf.
5. Chan, Vivian. *Efficacy and Impact of Key Performance Indicators as Perceived by Key Informants in Ontario Universities*. Canadian Journal of Higher Education, 2015, journals.sfu.ca/cjhe/index.php/cjhe/article/view/184917/pdf_51.
6. "Preserving the quality of university education in Ontario." *OCUFA's 2017 pre-Budget submission*, The Ontario Confederation of University Faculty Associations, Jan. 2017, ocufa.on.ca/assets/2017-OCUFA-Pre-Budget-Submission.pdf.<http://www.cbc.ca/news/canada/most-university-undergrads-now-taught-by-poorly-paid-part-timers-1.2756024>
7. *Ontario's Public Colleges at 50 : A Better Plan*. Ontario Public Service Employees Union , [d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/weownit/pages/327/attachments/original/1498597814/Students_and_Faculty_First.pdf?1498597814](https://www5.tfo.org/onfr/statistique-canada-compte-549-185-franco-ontariens/attachments/original/1498597814/Students_and_Faculty_First.pdf?1498597814).<https://www5.tfo.org/onfr/statistique-canada-compte-549-185-franco-ontariens/>
8. MacKay, Kevin. *Report on Education in Ontario Colleges*. Ontario Public Service Employees Union , Apr. 2014, ocufa.on.ca/assets/2014-04_CAAT-A-Report_Education_FULL.pdf.
9. "Preserving the quality of university education in Ontario." *OCUFA's 2017 pre-Budget submission*, The Ontario Confederation of University Faculty Associations, Jan. 2017, ocufa.on.ca/assets/2017-OCUFA-Pre-Budget-Submission.pdf.
10. Basen, Ira. "Dirty little secret: Poorly paid part-Timers now teach most undergrads." *CBCnews*, CBC/Radio Canada, 8 Sept. 2014, www.cbc.ca/news/canada/most-university-undergrads-now-taught-by-poorly-paid-part-timers-1.2756024.
11. If grad students received the minimum amount of OGS funding (\$10,000 for 2 or 3 consecutive terms of study); this would only affect 15% of grad students in the province.

12. Pierroz, Sébastien. "Statistique Canada compte 549 185 Franco-Ontariens." #ONFR, Télévision française de l'Ontario (TFO), 2 Aug. 2017, www5.tfo.org/onfr/statistique-canada-compte-549-185-franco-ontariens/. "Return on Investment in Tertiary Education." *Canada benchmarked against 15 countries*, The Conference Board of Canada, Mar. 2013, [www.conferenceboard.ca/\(X\(1\)S\(shpyrdufs2ltghgokfgjyjk\)\)/hcp/Details/education/tertiary.aspx?AspxAutoDetectCookieSupport=1](http://www.conferenceboard.ca/(X(1)S(shpyrdufs2ltghgokfgjyjk))/hcp/Details/education/tertiary.aspx?AspxAutoDetectCookieSupport=1). http://www.fao-on.org/en/Blog/Publications/Post_Secondary
13. "French-Language colleges and universities." <https://www.ontario.ca/Page/French-Language-Colleges-and-Universities>, Queen's Printer for Ontario, Oct. 26AD, 2017, www.ontario.ca/page/french-language-colleges-and-universities. "Preserving the quality of university education in Ontario." *OCUFA's 2017 pre-Budget submission*, The Ontario Confederation of University Faculty Associations, Jan. 2017, ocufa.on.ca/assets/2017-OCUFA-Pre-Budget-Submission.pdf.




Équité pour les étudiantes et étudiants

Recommandations étudiantes pour le budget 2018 de l'Ontario

cfsfcée Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario





350 000 étudiantes et étudiants unis, au premier cycle universitaire, au cycles supérieurs et dans les collèges.

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et étudiants-Ontario, avec ses plus de 350 000 membres représentés par 38 syndicats étudiants dans toutes les régions de la province, est la voix des étudiantes et des étudiants du niveau postsecondaire en Ontario. La Fédération représente des étudiantes et étudiants à temps plein et à temps partiel au niveau collégial et à tous les niveaux universitaires.

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario
225 rue Richmond Ouest, Suite 302, Toronto ON M5V 1W2
Tél. : 416 925-3825 | Téléc. : 416.925.6774
fceeontario.ca | federation@cfsontario.ca

This document is also available in English.

Contenu

Introduction	2
Résumé des recommandations	3
Les frais de scolarité	4
Repenser la qualité de l'éducation.....	6
Les frais de scolarité postprogramme	8
Les établissements d'enseignement en langue française ...	10
Services de santé mentale.....	12
Sources	14

Introduction

L'Ontario est à un tournant. Partout dans la province, les gens commencent à comprendre l'importance vitale d'assurer l'accès universel à l'éducation postsecondaire.

Dans une économie où plus de 75 pour cent des nouveaux emplois exigent des études collégiales ou universitaires, les Ontariennes et Ontariens reconnaissent qu'il n'est plus acceptable que nos établissements soient inaccessibles à quiconque veut faire des études.

Avec l'introduction de la Subvention ontarienne d'études (SOE), le gouvernement a franchi une étape décisive en vue d'éliminer les obstacles financiers qui limitent l'accès de nos communautés les plus marginalisées. Dans ce qui a été décrit comme « la plus importante réforme du régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants que l'Ontario ait connue », nous avons constaté que les représentantes et représentants élus ont déployé des efforts remarquables pour ouvrir la voie aux étudiantes et étudiants de tous les milieux socioéconomiques.

Bien que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants se réjouisse de la création de la SOE, le gouvernement ne doit pas perdre de vue la situation d'ensemble. Pour la huitième année consécutive, l'Ontario s'est classé au dernier rang parmi toutes les provinces canadiennes pour le financement par étudiante ou étudiant, et ce financement continue de diminuer.

La baisse continue des niveaux de financement des établissements menace d'affaiblir la qualité de l'éducation dans notre province. Pour pallier le manque de fonds publics, les établissements sont encouragés à augmenter les frais de scolarité au moyen d'une formule de financement désuète, transférant ainsi les coûts aux étudiantes, aux étudiants et à leur famille, même si l'effectif moyen des classes augmente, et que les membres du corps professoral à plein temps sont remplacés par des chargées et chargés de cours à temps partiel dans des postes précaires et mal rémunérés.

L'Ontario est particulièrement bien placé sur la scène internationale pour profiter des vastes changements politiques et économiques qui font de cette province l'un des endroits les plus recherchés où vivre dans le monde. Nous devons maintenant continuer de faire des investissements audacieux et stratégiques dans nos collèges et universités pour façonner un système d'éducation de haute qualité qui appuie les étudiantes et étudiants et dépasse les attentes pour l'avenir. Parallèlement, nous ne pouvons perdre de vue l'importance d'investir dans d'autres services publics tels que les transports en commun, les services de garde d'enfants et les soins de santé, qui, ensemble, créent les conditions propices à la réussite des étudiantes et étudiants.

Cette année, le gouvernement aura l'occasion de présenter une plateforme d'idées qui touchent la population. Le financement de l'éducation post-

secondaire sera un enjeu électoral qui pourrait polariser les partis dans leur appui aux jeunes et à la classe ouvrière.

Les étudiantes et étudiants se mobilisent autour de l'appel à un financement public accru pour l'amélioration des services publics. Tous les partis politiques ont l'occasion, durant ces élections, d'être le parti qui s'engage à faire en sorte que le gouvernement et les services publics soient efficaces pour les jeunes de l'Ontario. En gardant en tête cette fière vision de notre province, les étudiantes et étudiants présentent les recommandations suivantes aux décideurs de Queen's Park.



Résumé des recommandations



Les frais de scolarité

Coût : augmentation de jusqu'à quatre milliards de dollars par année.

- Augmenter le financement par étudiante ou étudiant à la moyenne nationale.



Repenser la qualité de l'éducation

Coût : 400 millions de dollars pour soutenir le renouvellement des professeurs et professeures à plein temps dans les collèges et universités partout en Ontario.

- S'assurer que les étudiantes et étudiants ont accès à une éducation postsecondaire de grande qualité en augmentant le nombre d'emplois permanents à plein temps et



Les frais de scolarité postprogramme

Coût : 305 millions de dollars par année pour une réduction de 50 pour cent des frais de scolarité pendant la période postprogramme des études supérieures.

- Pour combler cet écart financier et ces lacunes d'information, les étudiantes et étudiants recommandent que le gouvernement provincial crée une politique qui réintroduirait et mandaterait les frais de scolarité réduits pour la période post-programme partout dans la province.



Les établissements d'enseignement en langue française

Coût: 50 millions de dollars.

- Fournir de nouveaux fonds pour le financement de la nouvelle université de langue française pour ne pas enlever du financement dont bénéficient les institutions bilingues et francophones actuelles de la province.
- Créer un fonds consacré à l'éducation en français doté d'un nouveau financement spécifiquement réservé à l'éducation francophone et bilingue afin d'accroître le nombre de professeurs et d'administrateurs francophones et améliorer les manuels scolaires et les ressources, notamment pour les cours en anglais.



Services de santé mentale

Coût : 40 millions de dollars.

- Collaborer avec la Commission de la santé mentale du Canada pour créer et donner tous les deux ans un atelier normalisé et obligatoire sur les premiers soins de santé mentale à l'intention de tous les travailleurs et travailleuses de première ligne des collèges et des universités.

Coût : 150 millions de dollars sur quatre ans.

- Introduire un financement accru pour les collèges et universités afin de soutenir le maintien, l'expansion et la création des services de santé mentale sur le campus.

Les frais de scolarité

Investir dans l'avenir de l'Ontario

L'année 2017 a été passionnante pour les collèges et universités de l'Ontario avec l'introduction de la Subvention ontarienne d'études (SOE) dans le cadre des changements apportés au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO). La SOE, offerte pour la première fois en septembre 2017, a été créée par la réorientation vers une seule bourse initiale de la totalité des fonds de l'ensemble des subventions du RAFEO précédentes.

Bien que le gouvernement n'ait investi aucuns nouveaux fonds pour créer la SOE, cette initiative a simplifié l'accès à l'aide financière pour les étudiantes et étudiants et a élargi les conditions d'admissibilité au soutien. Depuis, 210 000 étudiantes et étudiants en ont bénéficié, soit près du tiers de la population étudiante de niveau postsecondaire.

Cependant, malgré ses avantages, la SOE n'est pas suffisante. La plupart des étudiantes et étudiants en Ontario paient toujours de leur poche le coût de leur inscription. Les étudiantes et étudiants issus de familles dont le revenu excède 50 000 \$, les étudiantes et étudiants à temps partiel, les étudiantes et étudiants internationaux, ainsi que les étudiantes et étudiants des programmes d'études professionnelles continuent tous de payer des frais de scolarité. Pour que le système d'éducation postsecondaire soit réellement accessible, nous devons nous efforcer d'éliminer

les obstacles financiers pour toute la population étudiante.

Tous les Ontariens et Ontariennes bénéficient des investissements dans l'éducation publique. Les recherches démontrent constamment que les personnes qui obtiennent un diplôme collégial ou universitaire en bénéficient sur le marché du travail, sont mieux rémunérées, risquent moins d'être au chômage, et produisent un revenu de placement net d'une perspective publique.¹ Au Canada, le rendement global ou « valeur actualisée nette », tant privé que public, pour un adulte ayant fait des études postsecondaires est de 189 200 \$. L'investissement dans une main-d'œuvre instruite est avantageux non seulement pour l'économie actuelle, mais aussi pour les générations futures, puisqu'il contribue à une main-d'œuvre plus novatrice, concurrentielle et productive.²

Une approche équilibrée : financement par étudiante ou étudiant

Depuis 2008-2009, l'Ontario se classe au dernier rang de toutes les provinces en matière de financement par étudiante ou étudiant. Par conséquent, ce sous-financement historique a donné lieu à des « établissements publics » qui ne sont plus financés par l'État, mais aidés par le public, alors que la majeure partie de leurs revenus provient des frais de scolarité et de sources privées.³ En 2014-2015, le financement par étudiante ou étudiant en Ontario s'élevait à 8 037 \$. C'est-à-dire une infériorité marquée de 35 pour

cent à la moyenne des autres provinces du Canada, qui était de 12 346 \$ pour la même année. De fait, entre 2000 et 2015, alors que les subventions de fonctionnement aux établissements augmentaient de 43 pour cent dans le reste du Canada, la subvention de fonctionnement par étudiante ou étudiant en Ontario n'augmentait que de 17 pour cent.⁴

Pendant des années, les gouvernements provinciaux successifs ont cherché à compenser le faible niveau de financement par étudiante ou étudiant en augmentant les frais de scolarité. Cette tendance qui dure depuis dix ans a entraîné le transfert des coûts de fonctionnement des établissements aux étudiantes et étudiants, et à leur famille, ce qui a créé des niveaux records d'endettement étudiant. Le cadre actuel des frais de scolarité expirera en 2019. D'ici là, il est probable que les établissements continueront d'augmenter le coût des frais de scolarité du montant maximal annuel permis – soit trois pour cent pour les programmes de premier cycle et cinq pour cent pour les programmes cycles supérieurs et pour les programmes d'études professionnelles – afin d'équilibrer leur budget.

Bien que des programmes d'aide financière comme la SOE contribuent à assurer l'accès aux études postsecondaires des étudiantes et étudiants qui en ont le plus besoin, ces mesures n'offrent pas de solution durable pour que l'éducation demeure abordable. Les établissements ont réellement besoin d'une augmentation du financement par étudiante ou étudiant à des

niveaux comparables à ceux du reste du pays, de sorte que les collèges et les universités de l'Ontario reçoivent suffisamment de fonds publics pour fournir des services de haute qualité, sans devoir augmenter les frais de scolarité pour combler le manque à gagner.

Relever la barre

Alors que les collèges et les universités luttent pour faire plus avec moins, l'Ontario se laisse distancer par les autres provinces en n'investissant pas dans l'avenir de nos établissements. C'est pourquoi les étudiantes et étudiants réclament une augmentation des niveaux de financement par étudiante ou étudiant comparable à la moyenne nationale. Ces nouveaux fonds peuvent servir à éliminer tous les frais de scolarité et à soutenir les établissements en fournissant un financement stable à long terme.

Recommandation :

augmenter le financement par étudiante ou étudiant à la moyenne nationale.

Coût : augmentation de jusqu'à quatre milliards de dollars par année.



Repenser la qualité de l'éducation

Un service essentiel

Les collèges et universités de l'Ontario assurent un service essentiel dans notre province, en créant des espaces d'apprentissage et d'innovation et en offrant des voies de perfectionnement personnel. Ces établissements soutiennent la recherche de pointe, qui alimente notre économie, et encouragent le débat critique sur les idées qui renforcent notre démocratie. En tant qu'importants employeurs dans nos collectivités, les collèges et les universités sont aussi des pôles économiques qui rapprochent les gens et créent des emplois. De nos jours, la majorité des nouveaux emplois affichés requièrent une forme d'éducation postsecondaire. Maintenant plus que jamais, nous devons aider tous les étudiants et étudiantes à accéder à l'enseignement supérieur pour assurer la réussite de notre province dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle.

Définir la qualité de l'éducation

En réponse aux pressions des étudiantes, des étudiants, des parents, des communautés, des employeurs et du gouvernement, les établissements d'enseignement postsecondaire œuvrent constamment à mesurer la qualité de l'éducation et à s'efforcer de l'améliorer. Les changements visant à améliorer la qualité, comme une plus grande souplesse pour les apprenantes et apprenants, des régimes d'assurance de la qualité comme le programme des indicateurs de rendement clés (IRC), sous la tutelle du gouvernement

provincial, et les sondages sur la satisfaction des étudiantes et étudiants ont été insuffisants au fil des ans. L'analyse des programmes qui mesurent les IRC démontre que l'incidence sur le comportement des collèges et des universités est minime au mieux et que de nombreux résultats sont de plus en plus stratifiés.⁵ Toutes les mesures susmentionnées ne parviennent pas à brosser un tableau juste de la qualité de l'éducation que reçoivent les étudiantes et étudiants.

Une façon plus réfléchie d'évaluer la qualité de l'éducation est de se pencher sur les taux d'encadrement et sur les taux d'embauche des professeures et professeurs contractuels en comparaison de ceux des professeures et professeurs à plein temps.

En Ontario, l'embauche de professeures et professeurs à plein temps n'a pas tenu le rythme de l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans nos établissements. Par exemple, au cours de la dernière décennie, le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à plein temps dans les universités a augmenté de 22 pour cent, alors qu'au cours de la même période, le nombre de professeures et de professeurs à plein temps dans les universités n'a augmenté que de quatre pour cent.⁶ Au niveau collégial, les inscriptions ont presque doublé depuis le début des années 1990. Pendant cette période, le corps professoral à plein temps a diminué, ce qui laisse environ 1 000 professeures et professeurs de moins à plein temps pour enseigner à 100 000 étudiantes et étudiants de plus.⁷

Taux d'encadrement

Les professeures et professeurs jouent un rôle essentiel dans l'éducation postsecondaire. Étant donné qu'en 2015, les taux d'encadrement au niveau collégial étaient de 30 étudiantes et étudiants pour deux professeures ou professeurs à plein temps et au niveau universitaire, de 31 étudiantes et étudiants par membre du corps professoral, ces taux d'encadrement médiocres ont donné lieu à une diminution des possibilités d'interaction et de réseautage, des formes de mentorat et des collaborations de recherche entre la population étudiante et le corps professoral.

Embauche de professeures et professeurs à plein temps et contractuels

À mesure que le nombre d'étudiantes et d'étudiants augmente, on constate une tendance inquiétante vers un recours excessif aux professeures et professeurs contractuels. Les professeures et professeurs contractuels, tant au niveau collégial qu'universitaire, sont embauchés dans le cadre de contrats à court terme ou par cours, sans savoir si leur contrat sera renouvelé pour le trimestre suivant. Au niveau collégial, on estime que le rapport entre les professeures et professeurs à plein temps et ceux à temps partiel est approximativement d'un pour trois.⁸ Au niveau universitaire, il y a un manque de recherches exhaustives sur les professeures et professeurs à plein temps et contractuels embauchés par les universités canadiennes.

L'Union des associations des professeurs d'université de l'Ontario estime que le nombre de cours donnés par des professeures et professeurs contractuels au niveau universitaire a doublé.⁹ Et, selon un rapport de la Société Radio-Canada, il est également estimé que plus de la moitié des étudiantes et étudiants des premiers cycles au Canada est instruite par des professeures et professeurs contractuels.¹⁰ Le recours accru aux professeures et professeurs contractuels s'est ancré dans nos établissements et constitue un obstacle important à la performance du corps professoral et à la sécurité d'emploi.

Déclin dans la qualité de l'éducation

L'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants en comparaison du nombre de professeures et professeurs et l'embauche de personnel contractuel ont entraîné un changement très inquiétant dans le milieu universitaire. Au cours des six derniers mois, nous avons assisté à une grève majeure dans les collèges de l'Ontario et à des piquets de grève sur le campus de l'Université de Toronto qui ont attiré l'attention sur la nouvelle norme de travail précaire en milieu universitaire.

En octobre 2017, plus de 12 000 membres du corps professoral des collèges de l'Ontario ont fait la grève, ce qui a eu des répercussions pour environ 330 000 étudiantes et étudiants. Le sous-financement chronique a créé de multiples obstacles pour la population étudiante et pour le corps professoral dans les salles de cours des

collèges, avec peu de responsabilisation ou d'appui de la part du gouvernement ou des administrations des établissements. Les professeures et professeurs contractuels et à temps partiel occupent souvent de multiples postes d'enseignement dans d'autres établissements, ce qui rend difficile le soutien aux étudiantes et étudiants après les heures de cours. Lorsque vous avez un système où trois des quatre professeures ou professeurs contractuels travaillent pendant quatre mois à la fois, le programme d'études est compromis parce que les professeures et professeurs ne peuvent planifier les mois suivants en raison du manque de sécurité d'emploi.

La récente loi sur le retour au travail, qui a mis fin à la grève collégiale, a sapé les efforts des professeures et professeurs pour améliorer leurs conditions de travail. Cette action régressive du gouvernement constitue un obstacle pour les intervenantes et intervenants du secteur qui œuvrent à améliorer les conditions d'apprentissage des étudiantes et étudiants.

En novembre 2017, 91 pour cent des travailleuses et travailleurs universitaires contractuels de l'Université de Toronto ont confié à leur syndicat un mandat de grève. Ces travailleuses et travailleurs se déplacent d'un campus à un autre, à l'échelle de la RGT, gagnent beaucoup moins que leurs homologues permanents et ont peu de sécurité d'emploi. Tout comme dans le cas de la grève collégiale, ces travailleuses et travailleurs ont souligné la nécessité de trouver un emploi permanent.



Investir dans l'avenir

Les membres du corps professoral qui sont assez bien rémunérés et dont l'emploi est relativement stable sont mieux placés pour offrir un enseignement de qualité à leurs étudiantes et étudiants.

Il est temps que le gouvernement provincial fasse preuve de leadership et crée des conditions de travail appropriées pour tous les travailleurs et travailleuses de l'Ontario. Les membres du corps professoral des collèges et universités de l'Ontario réclament depuis longtemps de meilleures conditions de travail, un emploi à plein temps et des salaires équitables. L'avenir de l'éducation postsecondaire dans la province repose sur l'amélioration de la qualité de l'éducation fournie. Les conditions d'enseignement du corps professoral sont les conditions d'apprentissage des étudiantes et étudiants et il est temps que chaque étudiante et étudiant en Ontario ait accès à une éducation postsecondaire de grande qualité.

Recommandation :

s'assurer que les étudiantes et étudiants ont accès à une éducation postsecondaire de grande qualité en augmentant le nombre d'emplois permanents à plein temps et l'équité pour les travailleuses et travailleurs contractuels.

Coût : 400 millions de dollars pour soutenir le renouvellement des professeuses et professeurs à plein temps dans les collèges et universités partout en Ontario.

Les frais de scolarité postprogramme

Contexte

Les frais de scolarité postprogramme s'entendent d'une réduction des frais de scolarité que paient les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs lorsqu'ils ont terminé leurs cours et entreprennent une recherche indépendante ou la rédaction de leur mémoire ou de leur thèse. De nos jours, ces frais sont connus sous différents noms qui varient selon les établissements. Les termes suivants sont utilisés : droits ou frais de scolarité « pour la période postprogramme », « calculés au prorata », « pour les activités de recherche », « pour la poursuite de la recherche », « pour un trimestre supplémentaire », « pour la période de rédaction », ou pour « les étudiantes et étudiants inscrits en rédaction ».

Les frais de scolarité réduits pour la période postprogramme ont été institués à l'origine dans le but de reconnaître que les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs qui entament la dernière étape de leur recherche pour obtenir leur diplôme utilisent un nombre réduit de ressources du campus, requièrent moins d'interaction directe avec les professeuses ou professeurs et apportent d'importantes contributions à l'établissement. Par conséquent, les étudiantes et étudiants à ce stade de leurs études se prévalaient des frais de scolarité réduits pour la période « postprogramme ».

Au début des années 1990, les frais de scolarité réduits pour la période postprogramme ont été progressivement éliminés dans les universités de l'Ontario, laissant leur application à la discrétion des établissements. De nos jours, certaines universités en Ontario offrent la possibilité de frais de scolarité réduits pour la période postprogramme, mais ces politiques varient considérablement à l'échelle de la province et peuvent être modifiées à la discrétion des établissements.

Pourquoi des frais de scolarité réduits pour la période postprogramme?

Les étudiantes et étudiants qui ont terminé la période de cours et qui font de la recherche ou qui rédigent leur thèse ou leur mémoire font d'importantes contributions à l'université en y travaillant et en y faisant de la recherche par leurs présentations, leur rédaction et leur production de recherche originale. La mise en œuvre d'une forme normalisée de frais réduits pour la période postprogramme à l'échelle de la province aiderait les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs à payer le coût élevé des études supérieures. Les frais de scolarité réduits pour la période postprogramme reconnaissent les contributions que les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs font à leur établissement et conviennent du fait que ces étudiantes et étudiants utilisent moins des ressources fournies par l'université.

Les conséquences des frais de scolarité élevés

Pour le grand nombre d'étudiantes et d'étudiants qui réussissent à accéder aux études supérieures en Ontario, les pressions financières nuisent à leur capacité de se concentrer sur leur travail. Les obstacles financiers demeurent la principale cause d'abandon pour les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs.

Avec des possibilités de financement limitées à l'ordre provincial¹¹ et des programmes de financement très concurrentiels à l'ordre fédéral, lesquels insistent davantage sur la recherche privatisée que sur la recherche suscitée par la curiosité, les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs font maintenant face à un fardeau financier plus lourd que jamais. Bien qu'on puisse offrir aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs des trousse de financement pour qu'ils puissent travailler comme assistants à la recherche (AR), assistants à l'enseignement (AE) ou assistants de laboratoire pendant leurs études, la charge de travail excède souvent le montant de la rémunération. En outre, bon nombre de ces postes sont loin de couvrir le coût des frais de scolarité et des frais de subsistance, de sorte que de nombreux étudiants et étudiantes des cycles supérieurs vivent sous le seuil de la pauvreté.

Conclusion

Pour combler cet écart financier et ces lacunes d'information, les étudiantes et étudiants recommandent que le gouvernement provincial crée une politique qui réintroduirait et mandaterait les frais de scolarité réduits pour la période postprogramme partout dans la province.

Recommandation :

Pour combler cet écart financier et ces lacunes d'information, les étudiantes et étudiants recommandent que le gouvernement provincial crée une politique qui réintroduirait et mandaterait les frais de scolarité réduits pour la période postprogramme partout dans la province.

Coût : 305 millions de dollars par année pour une réduction de 50 pour cent des frais de scolarité pendant la période postprogramme des études supérieures.



Les établissements d'enseignement en langue française

L'état actuel de l'enseignement post-secondaire en langue française en Ontario

L'Ontario a la population francophone la plus nombreuse au Canada hors Québec; la province est forte de 622 340 francophones. Bien que la province compte le deuxième plus grand nombre de francophones au pays, des 46 établissements postsecondaires en Ontario, seulement deux collèges sont de langue française et quatre universités sont bilingues.¹² En raison de ce manque d'options, les étudiantes et étudiants francophones sont souvent tenus de s'éloigner de leur communauté d'origine pour avoir accès à des programmes dans leur langue, assumant le coût du loyer et d'autres frais de subsistance en plus des frais de scolarité.

Les étudiantes et étudiants francophones doivent également accepter le fait qu'ils ne reçoivent pas la même qualité d'éducation que les étudiantes et étudiants anglophones. Sur les campus bilingues, de nombreux cours pour les étudiantes et étudiants francophones utilisent des manuels et des ressources en anglais et les possibilités de stages ne sont pas toujours offertes en français. En outre, les cours donnés en français sont offerts moins souvent que les cours en anglais, ce qui oblige les étudiantes et étudiants francophones à choisir

entre suivre des cours obligatoires en anglais ou prolonger leur diplôme d'un trimestre supplémentaire, voire d'une année supplémentaire, pour terminer tous leurs cours dans leur langue.

Une nouvelle université de langue française en Ontario – un premier pas dans la bonne voie

En août 2017, le gouvernement provincial a annoncé des plans en vue d'ouvrir la première université de langue française de la province dans le Sud-Ouest de l'Ontario. L'université devrait ouvrir ses portes à Toronto en 2020. Cette annonce a été faite à la suite de la publication du Rapport Adam de 2017, qui présente les conclusions du Conseil de planification pour une université de langue française. La communauté francophone milite depuis des décennies pour un établissement d'enseignement postsecondaire de langue française, et cette annonce a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme.

Les étudiantes et étudiants se sont montrés prudemment optimistes au moment de cette annonce et continuent de l'être alors que nous attendons plus de renseignements sur le financement de ce nouvel établissement. Les étudiantes et étudiants estiment qu'il est impératif que l'existence de la nouvelle université de langue

française repose uniquement sur de nouveaux fonds gouvernementaux ciblés, plutôt que de puiser dans les fonds affectés aux universités et collèges francophones et bilingues qui existent déjà. Bien que l'annonce d'une université de langue française soit une victoire qui est attendue depuis longtemps au sein de la communauté francophone, les étudiantes et étudiants continuent de plaider pour que le gouvernement augmente le nombre d'établissements francophones partout en Ontario.

Alors que commence la planification pour l'Université de langue française à Toronto, les étudiantes et étudiants attendent avec impatience des occasions de consultation sur les programmes et les services qui seront offerts dans cet établissement. Les étudiantes et étudiants francophones et bilingues sont des experts dans leur expérience de l'accès à l'éducation en français dans la province et sont les mieux placés pour faire des commentaires sur les lacunes actuelles en matière de programmes et de services en français. Il est d'une importance capitale que leur voix soit au cœur de cette discussion.

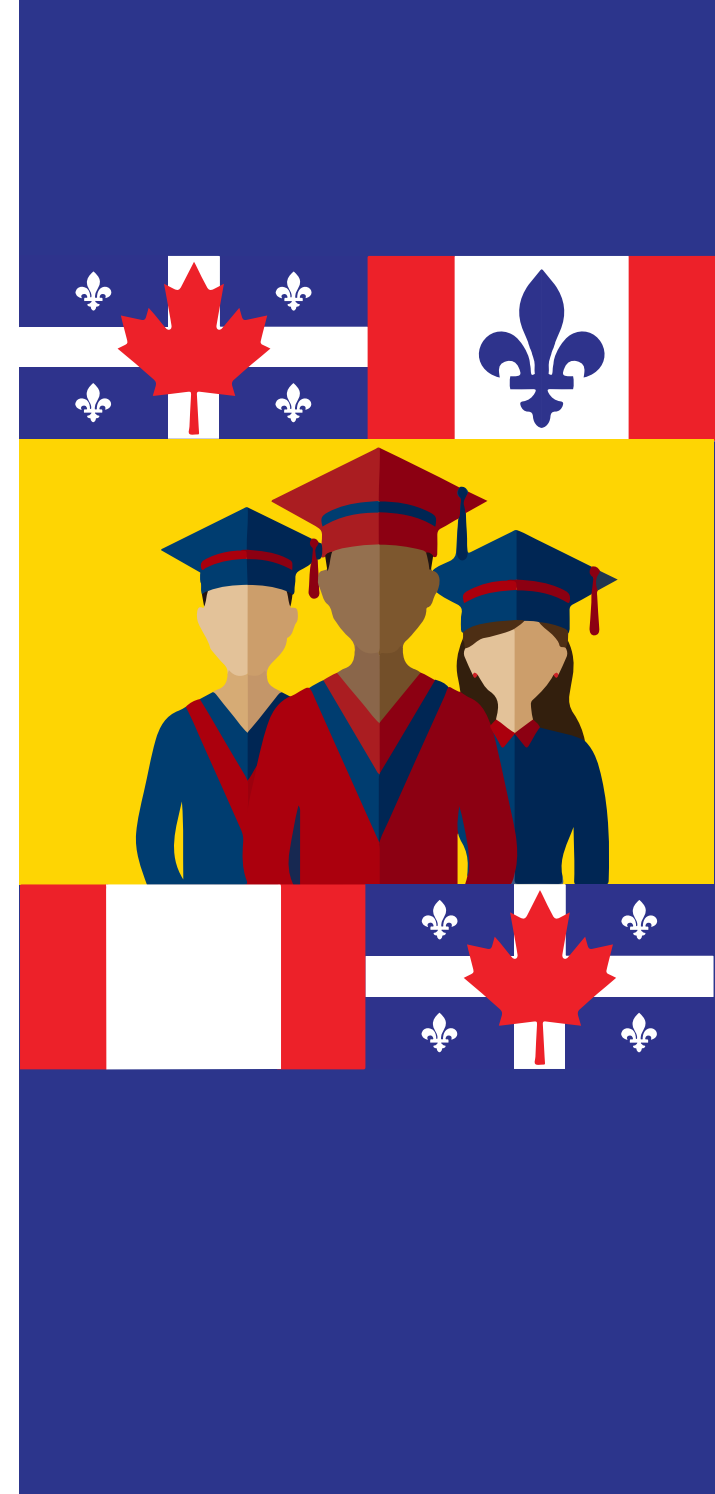
Il est également impératif que tout financement consacré à la nouvelle université de langue française provienne de nouveaux fonds gouvernementaux. Il ne faut pas que vienne s'ajouter un autre établissement d'enseignement qui lutterait pour des miettes des mêmes fonds que ceux

affectés aux 46 autres collèges et universités publics de l'Ontario. Les étudiantes et étudiants sont convaincus que le financement de la nouvelle université de langue française ne devrait pas avoir d'incidence sur les fonds mis à la disposition des établissements francophones et bilingues actuels, afin de ne pas dicter le nombre d'options offertes aux étudiantes et étudiants francophones et bilingues lorsqu'ils envisagent d'étudier en français en Ontario.

Recommandations :

1. Les étudiantes et étudiants revendiquent pour de nouveaux fonds pour le financement de la nouvelle université de langue française pour ne pas enlever du financement dont bénéficient les institutions bilingues et francophones actuelles de la province.
2. Les étudiantes et étudiants exigent également la création d'un fonds consacré à l'éducation en français doté d'un nouveau financement spécifiquement réservé à l'éducation francophone et bilingue afin d'accroître le nombre de professeures, de professeurs, d'administratrices et d'administrateurs francophones et d'améliorer les manuels et les ressources, particulièrement pour les cours où les ressources ne sont offertes qu'en anglais.

Coût approximatif : 50 millions de dollars.



Services de santé mentale

Contexte

Ces dernières années, il y a eu une sensibilisation accrue à la santé mentale sur les campus, au sein du gouvernement et dans les médias grand public. À mesure que la société devient de plus en plus ouverte à la santé mentale et à ses complexités, le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui cherchent à obtenir l'appui des services de santé mentale augmente. Malgré les efforts déployés par les établissements en vue de fournir des ressources aux étudiantes et étudiants qui répondent à leurs besoins distincts, un grand nombre des services de soutien offerts se sont avérés peu fiables.

Souvent, le stress associé au maintien de l'équilibre entre les études universitaires, le travail, la vie familiale et l'augmentation du coût des études postsecondaires joue un rôle de catalyseur dans le déclin du bien-être mental d'une personne. Un sondage auprès de 25 000 étudiantes et étudiants des collèges et universités effectué par l'Ontario University and College Health Association (OUCHA) révèle une hausse de treize pour cent parmi les étudiantes et étudiants qui ont éprouvé de l'anxiété et une hausse de seize pour cent parmi les étudiantes et étudiants qui ont connu un épisode dépressif entre 2013 et 2016.

Le 3 mai 2017, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle a annoncé un investissement annuel additionnel de six millions de dollars sur trois ans pour subven-

tionner des initiatives comme des centres de soins en santé mentale, des programmes de soutien par les pairs et le counseling. Bien que ce financement soit un pas dans la bonne voie, compte tenu de l'étendue des problèmes de santé mentale chez les étudiantes et étudiants, ce montant est loin d'être suffisant. En 2016, l'enquête effectuée par OUCHA a également révélé que 65 pour cent des étudiantes et étudiants déclaraient avoir vécu de l'anxiété insurmontable l'année précédente. Comme plus de la moitié des étudiantes et étudiants de la province tentent de composer avec des problèmes de santé mentale, les temps d'attente pour accéder aux services de soutien continuent d'augmenter. En plus des temps d'attente plus longs, les étudiantes et étudiants sont également limités quant au moment ils peuvent avoir accès aux ressources pendant leur trimestre d'études et à quelle fréquence.

Non seulement les ressources en santé mentale sont sous-financées et manquent de personnel, mais elles ont tendance à ne pas refléter les besoins et l'identité des étudiantes et étudiants. Lorsqu'il s'agit de la santé mentale d'une étudiante ou d'un étudiant, il est important que tous les travailleurs et travailleuses de première ligne aient les compétences et les connaissances requises pour contribuer au bien-être mental des étudiantes et étudiants et pour les orienter vers les services et ressources appropriés.

Tous les travailleurs et travailleuses de première ligne, quel que soit le ministère auprès duquel ils

travaillent, devraient être formés pour savoir comment identifier une étudiante ou un étudiant dans le besoin et l'orienter vers les services appropriés. En augmentant le financement des services de santé mentale, il est possible de créer des services plus diversifiés et plus accessibles, à mesure que les travailleuses et travailleurs de première ligne reçoivent les outils nécessaires pour mieux soutenir les étudiantes et étudiants.

Le financement de soutien à ces services ne doit pas provenir des étudiantes et étudiants ni se faire au détriment des services publics existants. Pour élaborer ces programmes, les établissements et le gouvernement devraient chercher à collaborer avec des organismes comme la Commission de la santé mentale du Canada et œuvrer avec les intervenantes et intervenants à l'élaboration de politiques et de programmes qui améliorent et élargissent les services existants.



Recommandations :

1. Collaborer avec la Commission de la santé mentale du Canada pour créer et donner tous les deux ans un atelier normalisé et obligatoire sur les premiers soins de santé mentale à l'intention de tous les travailleurs et travailleuses de première ligne des collèges et des universités. La formation devrait être donnée en phases aux divers types de travailleuses, travailleurs et décideurs sur le campus, comme il est suggéré ci-dessous :
 - Phase 1: personnel de première ligne (membres du corps professoral et du personnel administratif qui interagissent régulièrement avec les étudiantes et étudiants, conseillères et conseillers et personnel des services de soutien, personnel des résidences, et bénévoles)
 - Phase 2: éducatrices et éducateurs (professeures et professeurs,

chargées et chargés de cours [contractuels], assistantes et assistants à l'enseignement et à la recherche)

Coût : 40 millions de dollars

2. Introduire un financement accru pour les collèges et universités afin de soutenir le maintien, l'expansion et la création des services de santé mentale sur le campus. Lorsqu'ils créent de nouvelles formes de services, les établissements doivent être encouragés à travailler avec les étudiantes et les étudiants, ainsi qu'avec les communautés religieuses et culturelles dont ces étudiantes et étudiants font partie pour s'assurer que ces services répondent à leurs besoins.

Coût : 150 millions de dollars sur quatre ans.



Sources

1. Schleicher, Andreas. "Education at a Glance 2011." Country Note - Canada, OECD, 13 septembre 2011, www.oecd.org/canada/48687311.pdf.
2. "Return on Investment in Tertiary Education." Canada benchmarked against 15 countries, The Conference Board of Canada, mars 2013, [www.conference-board.ca/\(X\(1\)S\(shpyrduifs2ltghgokfgjyjk\)\)/hcp/Details/education/tertiary.aspx?AspxAutoDetectCookieSupport=1](http://www.conference-board.ca/(X(1)S(shpyrduifs2ltghgokfgjyjk))/hcp/Details/education/tertiary.aspx?AspxAutoDetectCookieSupport=1).
3. "Le financement de l'éducation postsecondaire en Ontario." Commentaires du bureau, Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario, 8 septembre 2016, www.fao-on.org/fr/Blog/Publications/Post_Secondary.
4. "Preserving the quality of university education in Ontario." OCUFA's 2017 pre-Budget submission, L'union des associations des professeurs des universités de l'Ontario, janvier 2017, ocufa.on.ca/assets/2017-OCUFA-Pre-Budget-Submission.pdf.
5. Chan, Vivian. Efficacy and Impact of Key Performance Indicators as Perceived by Key Informants in Ontario Universities. Canadian Journal of Higher Education, 2015, journals.sfu.ca/cjhe/index.php/cjhe/article/view/184917/pdf_51.
6. "Preserving the quality of university education in Ontario." OCUFA's 2017 pre-Budget submission, L'union des associations des professeurs des universités de l'Ontario, janvier 2017, ocufa.on.ca/assets/2017-OCUFA-Pre-Budget-Submission.pdf.
7. Ontario's Public Colleges at 50: A Better Plan. Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/weownit/pages/327/attachments/original/1498597814/Students_and_Faculty_First.pdf?1498597814.
8. MacKay, Kevin. Report on Education in Ontario Colleges. Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, avril 2014, ocufa.on.ca/assets/2014-04_CAAT-A-Report_Education_FULL.pdf.
9. "Preserving the quality of university education in Ontario." OCUFA's 2017 pre-Budget submission, L'union des associations des professeurs des universités de l'Ontario, janvier 2017, ocufa.on.ca/assets/2017-OCUFA-Pre-Budget-Submission.pdf.
10. Basen, Ira. "Dirty little secret: Poorly paid part-Timers now teach most undergrads." CBCnews, CBC/Radio Canada, 8 septembre 2014, www.cbc.ca/news/canada/most-university-undergrads-now-taught-by-poorly-paid-part-timers-1.2756024.
11. If grad students received the minimum amount of OGS funding (\$10,000 for 2 or 3 consecutive terms of study); this would only affect 15% of grad students in the province.

12. "French-Language colleges and universities." <https://www.ontario.ca/Page/French-Language-Colleges-and-Universities>, Queen's Printer for Ontario, 26 octobre, 2017, www.ontario.ca/page/french-language-colleges-and-universities.

